

AFRIQUE-France

Démographie et urbanisation :
Deux enjeux pour
L'Afrique subsaharienne

Mémoire de géopolitique

Du Commandant Patrick FONTAINE

dans le cadre de l'étude dirigée « Géopolitique de l'Afrique noire »

Directeur : Monsieur Pascal CHAIGNEAU

Avril 2001

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE UN CONTINENT PEU PEUPLE, MAIS EN
CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET URBAINE RAPIDES

CHAPITRE 1 LES DONNEES DEMOGRAPHIQUES ACTUELLES

CHAPITRE 2 LA DYNAMIQUE DES CONURBATIONS

DEUXIEME PARTIE UNE URBANISATION AUX DYNAMIQUES
MULTIPLES

CHAPITRE 1 LES FACTEURS EXOGENES

CHAPITRE 2 LES FACTEURS ENDOGENES

CHAPITRE 3 LES FACTEURS AGGRAVANTS

TROISIEME PARTIE VERS UNE FRAGILISATION DE L'ETAT

CHAPITRE 1 LA FAILLITE DU SYSTEME POLITIQUE

CHAPITRE 2 LE DOMAINE ECONOMIQUE EN DANGER

CHAPITRE 3 UN ETAT SANITAIRE ALARMANT

CHAPITRE 4 UNE NOUVELLE DONNE APPARAIT

CONCLUSION

INTRODUCTION

La terre comptait 6 milliards d'habitants en 1999, le chiffre de 8 milliards sera atteint en 2025 et les démographes de l'ONU envisagent que la population mondiale s'élèvera à 9,4 milliards d'individus à l'horizon 2050. Ces chiffres, même s'ils peuvent paraître considérables, excluent l'hypothèse d'une explosion démographique tant redoutée au niveau mondial.

En ce qui concerne l'Afrique subsaharienne, avec une densité moyenne qui atteint tout juste 25 habitants au km², elle demeure un continent peu peuplé, surtout si on la compare à l'Asie. Mais ce qui frappe le plus, si l'on se réfère aux dernières données en matière de population, c'est qu'elle reste en pleine croissance démographique.

L'urbanisation, autre fait marquant, représente la transformation la plus spectaculaire de l'Afrique contemporaine.¹ Cette mutation est tellement rapide qu'il est bien difficile d'en saisir les répercussions. En effet, le rythme de la croissance urbaine est nettement supérieur à celui du développement des infrastructures. Cette situation peut s'expliquer de différentes manières.

Parmi les facteurs les plus significatifs, l'histoire de ce continent reste certainement le plus important. L'influence de la traite des noirs et de la colonisation entre pour beaucoup dans la répartition de la population actuelle. Plus près de nous, les migrations des campagnes vers les villes ont aussi modifié la donne. Enfin des facteurs aggravants tels que les grandes épidémies, les famines ou les conflits ont fini de dessiner l'image de l'Afrique contemporaine.

Brassage des populations, nouvelle répartition ont abouti dans bien des cas à une accélération de l'urbanisation et entraînés des bouleversements majeurs dans l'équilibre de cette région.

Actuellement, les campagnes se vident au profit des villes, les paysans africains recherchent «l'eldorado» dans les cités mais au lieu de cela, ils ne trouvent que des villes construites anarchiquement où règnent la désorganisation et le chaos. L'Etat se fragilise de jour en jour et les secteurs économique et sanitaire sont à l'agonie. Il ne reste plus alors qu'aux trafiquants et aux mafias à imposer leur loi. Une nouvelle donne apparaît, les jeunes qui représentent l'avenir de l'Afrique se retrouvent livrés à eux-mêmes, et plongent bien souvent dans des guerres qu'ils n'ont pas souhaités.

¹ Le monde et documents, juin 1999

PREMIERE PARTIE : UN CONTINENT PEU PEUPLE, MAIS EN CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET URBAINE RAPIDES

Un premier constat s'impose lorsque l'on s'intéresse à l'évolution de la démographie à travers le monde et plus particulièrement à l'Afrique subsaharienne. La différence en terme démographique, longtemps admise entre pays développés et pays du tiers-monde est en train de s'estomper. Depuis quelques années déjà, la conjoncture démographique s'est considérablement compliquée. En effet, l'évolution démographique des continents et donc des pays n'obéit plus aux règles bien établies auparavant. Les situations contradictoires se multiplient, diversifiant à l'extrême le paysage démographique mondial et donc africain.

Une chose est sûre aujourd'hui, les pays du tiers-monde encaissent l'essentiel de l'explosion urbaine. D'après les études récentes, d'ici à 2025, le nombre de citadins devrait encore doubler pour atteindre 5 milliards, dont les trois quarts se concentreront dans des pays pauvres. Sur les 33 mégalofoles annoncées par l'ONU pour 2015, 27 seront situées dans les pays les moins développés dont 5 en Afrique subsaharienne.

Les chiffres actuels créditent cette région du monde de 12% de la population mondiale.¹ Il faut pourtant prendre ces données avec précaution car, nous le verrons, il est extrêmement difficile de savoir exactement où se situent ces populations. Les manipulations des résultats des sondages, les déplacements de personnes compliquent chaque jour un peu plus le travail des experts. De plus, les disparités entre villes existent dans de nombreux pays et nous allons voir que le milieu urbain peut prendre différentes formes.

¹ Source Division de la population des Nations Unies

CHAPITRE 1 : LES DONNEES DEMOGRAPHIQUES ACTUELLES

I : DES STATISTIQUES ALEATOIRES

De nos jours, les experts s'accordent à penser que la population de l'Afrique subsaharienne représente 33% de la population totale de ce continent c'est à dire 675 millions d'habitants¹. Il est important de noter à ce stade de l'étude que, se trouvant au dernier rang des continents pour tous les indices de développement économique et d'équipement, l'Afrique du sud Sahara se situe à la première place mondiale pour l'ampleur et la continuité de l'augmentation de sa population.

La poussée démographique observée au cours des dernières décennies s'accompagne d'une forte urbanisation. C'est un de ces mouvements en profondeur qu'occulte l'actualité immédiate, mais qui n'en est pas moins déterminant pour l'avenir : "l'Afrique n'est plus rurale". Bien au contraire, elle s'urbanise à une vitesse accélérée, en particulier depuis les chocs de la sécheresse du Sahel.² Tout cela a pour effet de compliquer encore un peu plus les statistiques.

A-Les difficultés du recensement

Pour la plupart des pays, les premiers dénombrements de population en Afrique Subsaharienne datent de la fin du 19^{ème} siècle. Au cours de la période coloniale, des dénombrements ont aussi eu lieu, mais ils se révélèrent rarement exhaustifs. En réalité, les résultats obtenus ne fournirent que des ordres de grandeur à 20% près, sinon plus.

Dès les indépendances, les enquêtes démographiques par sondages se sont multipliées et ont apporté une connaissance plus solide. Puis, dans les années 60, des recensements généraux ont été réalisés périodiquement. Malheureusement, des troubles importants ou des conflits de grande envergure ont mis fin dans certains pays à ces recensements.

A ce jour, il reste très délicat d'apprécier au mieux les données en terme de démographie, surtout sur une longue durée. L'extrême mobilité des populations, reste une donnée difficilement quantifiable pour bon nombre de pays, ce qui augmente d'autant plus fortement la difficulté de ces études.

¹ World population prospects :the 1996 revision New York : Nations Unies 1996

² Anne de Lattre, Le monde et documents juin 1999

B- L'instrumentalisation politique des chiffres

Les évaluations faites en terme de recensements sont certes plus fiables au niveau régional qu'au niveau d'un pays en particulier. On constate que les chiffres recueillis dans les pays en crise ou soumis à des conflits importants représentent que très rarement la réalité. Les déplacements de population occasionnés entraînent des écarts d'appréciation conséquents.

De même, dans certains cas, les hommes politiques n'hésitent pas à augmenter ou à manipuler les chiffres pour asseoir leur leadership au niveau régional. L'exemple le plus parlant dans ce domaine reste le cas du Gabon où son Président n'a pas hésité à augmenter de manière significative les données démographiques de son pays pour représenter une plus grande force vis à vis de ces voisins proches.

On en arrive d'ailleurs parfois à des situations paradoxales ou des redressements importants en terme de données de population ont même dû être effectués. Le cas du Nigeria est édifiant à double titre. Tout d'abord, en terme de surévaluation de la population totale par les recensements antérieurs, puisqu'en 1991, des redressements ont été opérés, réduisant de quelques 30 millions le chiffre communément admis. Ensuite, en terme de population urbaine, les chiffres ont également subi des modifications, en passant de 43% à 33% de la population totale¹.

C- Quelles perspectives pour 2020 ?

Entre 1950 et 2020, la population de l'Afrique subsaharienne aura été multipliée par plus de trente². Or, dans le même temps, celle des campagnes n'aura "que" quadruplé.

Au point de vue régional, les déséquilibres s'accroîtront également : l'Afrique, particulièrement l'Afrique subsaharienne, connaîtra une expansion démographique sans précédent, passant en trente ans de 675 millions d'habitants à 1,6 milliards. En 2020, elle représentera 19% de la population mondiale contre 12% aujourd'hui³. L'urbanisation ne fera que s'accroître à un rythme effréné, entraînant derrière elle son cortège de problèmes qu'il sera bien difficile de résoudre.

¹ D'après Omoluabi E et Lévy M, Le recensement du Nigeria, 1992

² Selon Anne de Lattre, fondatrice du club du Sahel.

³ Source Division de la population des Nations Unies

II : UNE REPARTITION DE LA POPULATION PARTICULIEREMENT INEGALE

En terme de répartition de la population de l'Afrique subsaharienne, on note une vigoureuse opposition entre deux unités. Les façades occidentale et orientale du continent sont relativement bien peuplées, en revanche, il existe une vaste bande de sous-peuplement qui va du Soudan à la Namibie en passant par le Tchad et la Zambie.

On estime que l'Afrique de l'Ouest représente 40% de la population totale de l'Afrique. L'Afrique de l'Est, quant à elle rassemble 37% des ressources humaines. Pour les deux entités que sont l'Afrique Australe et la partie intermédiaire elles comptent respectivement 8% et 15% de celle-ci.

A-La migration des populations vers les zones côtières

L'Afrique côtière, se caractérise par une concentration de population urbaine dans de grandes villes portuaires. Ouvertes vers l'Atlantique et le commerce extérieur, ces grandes villes situées sur la côte d'Afrique de l'Ouest ne cessent de croître rapidement. Elles ressemblent de plus en plus à un cordon urbain bientôt ininterrompu.

Dans le même temps, on observe que de nos jours, les migrations de population ont tendance à se faire en deux temps. Tout d'abord, on assiste à une migration des populations vers le sud, puis vers la côte.

B-Le sous-peuplement de l'intérieur

A la différence des régions étudiées précédemment, les régions du centre sont moins peuplées. Souvent désertiques et peu propices aux cultures, elles ne retiennent pas les populations qui préfèrent tenter leur chance vers des régions plus accueillantes.

De vastes zones de vide relatif où les densités sont inférieures à 5 habitants au Km² correspondent pour partie à de vastes forêts équatoriales, mais aussi à des espaces de forêts claires et de savane réputées plus favorables à l'homme¹.

¹ D'après Guillon Michelle, Géographie mondiale de la population, janvier 2000

Ce sous-peuplement de l'intérieur s'explique aussi par la traite des noirs. Nous le verrons plus loin, la traite atlantique s'étendant pendant une grande partie du 19^{ème} siècle à contribuer à vider l'intérieur de ce continent.

C-Les aimants démographiques constitués par les pôles de développement

Les populations à la recherche d'un emploi se tournent souvent vers les régions industrielles. Délaissant les campagnes, les jeunes vont offrir leurs services aux entreprises installées dans les grandes villes. Celles-ci jouent un rôle d'aimants démographiques en fixant encore un peu plus les personnes dans des régions données. Une fois installées, ces populations hésitent à bouger même si les conditions de vie offertes ressemblent souvent à de la survie.

CHAPITRE 2 : LA DYNAMIQUE DES CONURBATIONS

Aujourd'hui, d'après les données des Nations Unies, la population urbaine de l'Afrique subsaharienne, estimée à 250 millions de personnes représente environ 40% de la population totale. En 2020, ce chiffre sera de 50%¹. Cela situe cette région, dans le processus d'urbanisation plus près de l'Asie que de l'Amérique latine et des pays développés d'Europe ou d'Amérique du Nord. Mais plus que le poids de cette urbanisation, encore modeste, c'est la vitesse de croissance de la population urbaine qui suscite l'inquiétude.

I : COMMENT DEFINIR CE MILIEU URBAIN ?

La définition et la mesure de l'urbanisation se heurtent à diverses difficultés. Pour permettre agrégations et comparaisons, un effort d'homogénéisation des données démographiques a été fait pour les pays appartenant à la région étudiée. A cet effet, on peut tenter de définir la population urbaine comme étant celle des centres de plus de 5000 habitants, sans considération des fonctions urbaines ou du niveau des équipements urbains. Une fois cette base de travail mise en place, de nombreuses difficultés restent à surmonter car les données brutes disponibles restent d'une fiabilité relative et les comparaisons dans le temps difficiles. Bien sûr, des redressements doivent être opérés, notamment pour rendre cohérentes les données sur les migrations intra régionales.

A-Des niveaux d'urbanisation contrastés

Les données ainsi établies font apparaître des niveaux d'urbanisation très contrastés. Nous l'avons vu précédemment, la différence est nette entre les pays côtiers qui ont une urbanisation plus avancée que les pays enclavés. Autre point qu'il est important de noter, alors qu'elle est de 50% au Congo Brazzaville, l'urbanisation ne représente que 5% au Burundi. Il est intéressant de souligner aussi que du fait de la conjugaison de leur poids démographique global et de leur niveau d'urbanisation, le Nigeria et le Zaïre concentraient à eux seuls, 58 des 96 millions de citadins que comptaient les 27 pays de l'Afrique Atlantique en 1995.

¹ Division de la population des Nations Unies

B-La macrocéphalie ou la concentration urbaine

L'urbanisation en Afrique subsaharienne repose sur quelques principes qu'il est nécessaire de bien connaître. La "macrocéphalie", c'est à dire la concentration urbaine dans les villes les plus importantes d'un pays, constitue un de ces principes. En effet, dans bien des cas, on mesure le poids exorbitant d'une seule ville, généralement la capitale du pays, au détriment des autres agglomérations.¹

Le jugement que l'on porte alors sur l'urbanisation de l'Afrique Subsaharienne repose en grande partie sur les images des plus grandes villes. Chacun les identifie à leur étendue vertigineuse et leurs quartiers plus ou moins précaires ou sous-équipés. Parmi les plus urbanisés, le Sénégal et la Côte d'Ivoire sont fortement macrocéphales. Pour être plus précis sur ce sujet, la macrocéphalie est en effet surtout le fait de pays côtiers qui sont en relation directe avec le reste du monde.

II : ANALYSE DE DEUX EXEMPLES SYMPTOMATIQUES

Pour bien comprendre cette dynamique des conurbations, il paraît important de prendre la mesure de la démographie et de l'urbanisation en Afrique subsaharienne au travers de deux exemples de villes que sont Lagos, située au Nigeria et Abidjan, principale ville de Côte d'Ivoire. Les villes choisies ne prétendent pas rendre compte de toute la complexité de ces nouveaux grands ensembles, mais bien au contraire, il s'agit de mettre en évidence certains de leurs points saillants.

A-Lagos, une capitale représentative de l'Afrique subsaharienne

Lagos est la capitale commerciale et industrielle du Nigeria. Par sa taille, Lagos est de loin la plus importante ville du Nigeria, et c'est aussi la plus grande ville d'Afrique. Sa population est estimée à près de 13 millions d'habitants. Elle a connu une expansion très importante dans la dernière moitié du siècle puisqu'en 1950, elle comptait moins de 300 000 habitants. Cette rapide expansion est en grande partie due à l'arrivée de migrants. Le taux de migration vers Lagos et l'accroissement de la population de la ville au cours des 40 dernières années ont dépassé de loin les capacités d'absorption.

¹ On observera que ce phénomène est particulièrement développé en Afrique

De plus, sa situation géographique particulière, comprenant un ensemble d'îles et de lagons, a rendu son développement désordonné. Cela a entraîné des effets négatifs sur le plan des transports, des communications, des logements, de l'eau, de l'assainissement et de l'énergie. Comme de trop nombreuses villes d'Afrique, elle souffre aussi de graves problèmes de chômage, de sous-emploi et donc de corruption.

B-Abidjan, une ville aux nombreux atouts

Abidjan, principale ville de la Côte d'Ivoire compte en l'an 2000 environ 3 millions d'habitants. Elle est de loin la plus grande ville du pays. Bien que l'urbanisation soit un phénomène plus récent en Côte d'Ivoire, on estime qu'Abidjan représente à elle seule plus de 45% de la population vivant en milieu urbain. L'accroissement de la population urbaine est imputable à près de 60% à la migration des campagnes vers les villes. A cela s'ajoute une migration en provenance des pays voisins.

Bien qu'elle ait cédé sa place de capitale de la Côte d'Ivoire au profit de Yamoussoukro, la place prépondérante d'Abidjan peut s'expliquer par la concentration des activités économiques dans cette ville. C'est le principal port d'importation et d'exportation non seulement pour la Côte d'Ivoire, mais aussi pour des pays voisins sans littoral.

Contrairement à Lagos étudiée précédemment, l'infrastructure d'Abidjan est considérée comme l'une des meilleures de l'Afrique de l'Ouest, même si elle s'est dégradée dernièrement. La ville est dotée d'un réseau routier relativement développé, d'un système de transports publics performant et d'un aéroport moderne. Cependant, les autres équipements, comme les logements ou les installations d'égouts et d'assainissement, n'ont pas suivi le rythme d'expansion de la ville. Par ailleurs, Abidjan est en butte aux mêmes problèmes de chômage, d'économie informelle importante, de criminalité en hausse, entre autres, que les autres villes d'Afrique subsaharienne.

DEUXIEME PARTIE : UNE URBANISATION AUX DYNAMIQUES MULTIPLES

Longtemps considérée comme essentiellement rurale, l'Afrique s'urbanise à un rythme exceptionnellement rapide. Jamais dans l'histoire de l'humanité des taux de croissance urbaine aussi forts n'ont été enregistrés à l'échelle d'un continent, et sur une aussi longue durée. Plus particulièrement, depuis le milieu du 20^{ème} siècle, l'Afrique subsaharienne défie tous les records.

Alors que sa population a triplé depuis 1950 pour atteindre environ 675 millions d'habitants au tournant du millénaire, celle des villes a été multipliée par neuf. De nos jours, le tiers de la population subsaharienne vit en milieu urbain. C'est à la fois peu et beaucoup.

Peu en comparaison de l'Europe occidentale ou de l'Amérique du Nord dont les taux d'urbanisation se situent autour de 80%. Beaucoup si l'on considère qu'en 1940 à peine 10% des Africains étaient des citoyens, alors qu'aujourd'hui, avec 36% de la population urbaine, l'Afrique a rejoint l'Asie.¹

Le taux de croissance urbaine annuelle de l'Afrique subsaharienne n'est nulle part égalé : selon les données de la Banque mondiale, il se situe à 5% par an sur la période 1980-1995, chiffre moyen recouvrant bien sûr les différences régionales sensibles.

Il est bon de rappeler que la majorité des villes d'Afrique noire ont moins de cent ans d'existence. Leur croissance n'en paraît que plus extraordinaire. En 1950 aucune n'atteignait le million d'habitants : les agglomérations millionnaires sont au nombre de trente aujourd'hui et ce chiffre devrait doubler d'ici 2020 selon les projections démographiques actuelles.

Voyons maintenant quelles sont les principales causes de l'explosion de cette urbanisation.

¹ En 1950, la population urbaine était estimée à 15 millions d'habitants, elle avoisinera les 560 millions en 2020

CHAPITRE 1 : LES FACTEURS EXOGENES

I : LES EFFETS DE LA TRAITE DES ESCLAVES

L'histoire de l'Afrique noire repose pour une bonne part sur sa période esclavagiste. Aucun des chercheurs s'intéressant à ce phénomène sans précédent dans l'histoire de l'humanité ne remet en cause le bilan chiffré de la traite esclavagiste. Tous s'accordent à penser que 11 millions d'Africains auraient traversé l'Atlantique entre le 15^{ème} et la fin du 19^{ème} siècle. De plus, si l'on prend la période s'étendant du 8^{ème} au 19^{ème} siècle inclus, ce sont bien 7.4 millions d'Africains qui auraient été exportés vers la Méditerranée et le monde arabe. Lors de ces déplacements, il faut compter 1.4 millions de morts lors de la traversée du Sahara. De même, 5 millions de personnes, dont un tiers au 19^{ème} siècle seraient parties par l'océan Indien.

A-Le commerce transcontinental ou la traite des noirs

On ne peut que souligner les effets considérables de la traite des esclaves et des troubles politiques et sanitaires qui marquèrent la veille de l'époque coloniale. Le vide humain de la zone médiane de l'Afrique de l'Ouest, Cameroun inclus, serait une conséquence de la traite des noirs. En effet, prises entre les empires esclavagistes du Nord sahélien et les foyers côtiers de l'Atlantique, les populations de ces régions auraient été décimées.

Le phénomène serait de même nature en ce qui concerne les régions du sud du Soudan et de la République centrafricaine. Les effets de la traite des esclaves se lisent logiquement surtout dans les régions le plus longtemps frappées, comme les confins de l'ex-Zaïre, du Soudan et de la République centrafricaine, encore saignés à blanc jusqu'au début du 20^{ème} siècle.

De même, au sud de l'équateur, la prolongation de la traite atlantique pendant une grande partie du 19^{ème} siècle a contribué à vider l'intérieur sans provoquer de concentrations côtières.

B-La traite intérieure ou l'accumulation des populations

Un autre phénomène est à prendre en compte lorsque l'on s'intéresse à la répartition des populations en Afrique subsaharienne. Il s'agit de la traite intérieure des noirs.

Le commerce transcontinental des esclaves a été arrêté ou limité par les nombreuses interventions européennes, cependant, la traite intérieure a conduit à des accumulations de population au profit des sociétés les plus vigoureuses et les mieux organisées. Dans le golfe de Guinée, en raison du blocus réalisé par la flotte britannique à partir de 1815, l'exportation des esclaves n'est plus effective, mais ils sont alors utilisés dans les régions côtières, notamment pour la production d'huile de palme. Ce phénomène explique en grande partie les fortes densités précoces des régions du Bénin.

II : LA COLONISATION

Déjà lourdement touchée par la traite des noirs, l'Afrique subsaharienne a également souffert de la colonisation. Les changements imposés par cette colonisation eurent parfois des effets très négatifs sur les modes de vie des africains, engendrant des conséquences sur la répartition des populations.

A-La fin du 19^{ème} siècle ou les temps difficiles

La présence coloniale a eu aussi des répercussions très importantes sur la répartition des populations dans la région étudiée. Dès lors que la présence coloniale s'installa en Afrique subsaharienne, on observe la multiplication des famines et des épidémies. Les sociétés africaines, après les difficiles années de la traite ne réagirent pas toutes de la même manière. La grande épidémie de peste bovine qui traversa tout le continent entre 1885 et 1896 provoqua l'effondrement de maintes sociétés rurales et notamment de groupes d'éleveurs comme les Maassai du Kenya et de Tanzanie. Cela bouleversa grandement l'équilibre entre les ethnies et la répartition de la population. Les espaces ainsi abandonnés redevinrent des broussailles et la faune sauvage se développa, avec son cortège de maladies. Durant cette période, les hommes et les animaux subirent des pertes considérables.

B-De la bonne utilisation de la main d'œuvre ?

La volonté affichée par les Européens de développer au plus vite les régions conquises reposa pour une bonne part sur une utilisation massive de la main d'œuvre "noire". Alors que les ressources étaient fort limitées, les corvées prirent rapidement le pas sur les activités de subsistance. Les économies agricoles s'en trouvèrent encore plus affaiblies.

On peut citer à titre d'exemple la construction de lignes de chemin de fer, qui outre le déplacement massif de population fût extrêmement meurtrière. En réalité, il faut noter que les régions les moins peuplées furent, par manque de capitaux et de techniques modernes, les plus insalubres. Pourtant, ce sont bien elles qui fournirent la plus grosse part de la main d'œuvre.

CHAPITRE 2 : LES FACTEURS ENDOGENES

Bien que les effets de la traite et de la colonisation aient été particulièrement importants dans l'évolution de la répartition de la population en Afrique subsaharienne, ils ne sont pas les seuls facteurs en cause. Les relations entre les campagnes et les villes, la croissance démographique ont influencées grandement sur la croissance urbaine. C'est ce que nous allons voir maintenant.

I : LES RAISONS DE LA CROISSANCE URBAINE

La croissance urbaine sur le continent africain résulte de l'effet cumulé de l'exode rural et de la croissance démographique. La paupérisation grandissante du monde paysan vide progressivement les campagnes. Parmi les causes principales de départ vers les villes, on peut citer la dégradation de l'environnement, le manque d'infrastructures et l'affaiblissement des revenus agricoles.

A-Les déplacements campagnes villes :

La migration des campagnes vers les villes constitue la cause la plus importante de l'essor de la population urbaine dans les pays d'Afrique subsaharienne. On estime que les migrants venus de la campagne comptent pour environ 60% de la population urbaine, et même 75% dans certains cas exceptionnels. Une très grande partie de ces migrants s'est installée dans la grande ville du pays, plutôt que dans des villes provinciales de petite et moyenne importance. Dans beaucoup de cas, cette grande ville se trouve être la capitale du pays, et les migrants pensent trouver là du travail et une certaine stabilité. Mais cela se révèle très souvent particulièrement problématique dans les petits pays, où la prédominance de la capitale reste écrasante.

Mais pourquoi un tel exode rural ? A cette question, il est possible d'apporter de nombreuses réponses, en revanche, il y en a deux qui ressortent particulièrement.

Tout d'abord, la pauvreté en milieu rural, due à la faible productivité de l'agriculture et accentuée par la croissance démographique, a certainement été l'un des plus puissants facteurs d'exode vers les villes. Dans certains cas, la sécheresse prolongée ou d'autres

catastrophes naturelles ont exacerbé la pauvreté rurale et conduit à une migration massive des habitants.

Ensuite, dans un grand nombre voire la totalité des pays d'Afrique subsaharienne, les régions rurales sont relativement mal desservies en infrastructure physique, financière, sociale et économique. Par ailleurs, les politiques publiques inadéquates, notamment le contrôle étatique des prix et de la vente des produits agricoles ont "poussé" les agriculteurs et leur famille vers les villes.

Bien que les centres urbains ne possèdent pas toutes les infrastructures ni les services nécessaires pour assurer le bien être des citoyens, ceux-ci restent néanmoins bien meilleurs qu'en zone rurale. Cela pousse d'autant plus les populations des campagnes à tenter de trouver "l'eldorado" en milieu urbain. La ville, constitue un important facteur d'attrait. Dans les années qui ont suivi l'indépendance, les habitants qui faisaient des études poussées étaient presque automatiquement recrutés dans la fonction publique, avec les importants avantages sociaux offerts aux fonctionnaires.

B-Les causes de la croissance démographique

Après l'exode rural, le deuxième facteur qui contribue à l'urbanisation rapide est l'accroissement naturel de la population, dont le taux est élevé en Afrique, en milieu rural aussi bien qu'en milieu urbain. Cet accroissement rapide peut s'expliquer de deux façons.

Tout d'abord, les nombreux migrants ruraux de la première génération gardent en ville leurs habitudes et leurs coutumes rurales. Cela est surtout vrai pour ce qui est de la taille de la famille.

Ensuite, cela tient à l'amélioration et la disponibilité des conditions sanitaires dans les villes. Encore nettement insuffisantes elles conduisent néanmoins à des taux de mortalité plus bas, et contribuent ainsi à un taux d'accroissement naturel de la population plus élevé qu'en campagne.

CHAPITRE 3 : LES FACTEURS AGGRAVANTS

Alors que les nombreux phénomènes décrits plus haut ont eu des répercussions très importantes sur l'évolution de la démographie et l'urbanisation en Afrique subsaharienne, d'autres facteurs ont aussi affecté cette évolution.

Parmi les plus graves, on peut citer le problème des populations déplacées à l'occasion des conflits, mais aussi les réfugiés qui, fuyant les guerres espèrent trouver refuge dans des grandes villes.

En ne considérant que les foyers principaux, le volume des populations de réfugiés et de déplacés en Afrique dépasse les 16 millions d'individus¹. Au niveau mondial, un réfugié sur quatre se trouve au sud du Sahara.

I : LES DEPLACEMENTS DE POPULATION

A-Les déplacés

Les conflits internes récurrents et persistants dans un nombre significatif de pays sont une cause de plus en plus importante d'accroissement de la population urbaine en Afrique subsaharienne. Les populations rurales déplacées par les conflits affluent le plus souvent dans les grandes villes.

Par exemple, on peut citer Luanda, Kinshasa, Monrovia ou Freetown qui sont des villes qui ont accueilli en leur sein de nombreuses personnes déplacées.

On assiste également à un effondrement de l'ordre public dans les zones rurales. Cela entraîne une insécurité grandissante, forçant les habitants à se porter vers les villes, où ils espèrent être plus en sécurité. Ces mouvements de population sont parfois soudains et de grande ampleur. Les migrants trouvent alors refuge dans des hébergements improvisés extrêmement précaires. Alors qu'une telle situation ne devait être au départ que provisoire, elle perdure souvent de nombreuses années, obligeant ainsi beaucoup de gens à vivre pendant de longues périodes dans des conditions improvisées et incertaines.

¹ Le dernier rapport connu du HCR de 1997 dénombre 16 millions de déplacés en Afrique

B-Les réfugiés

Autre facteur aggravant, celui des réfugiés, demeure un phénomène très important. L'objectif des chefs de guerre est dans bien des cas, de couper une population de son territoire. Celle-ci se retrouve bien souvent jetée sur les routes de l'exode. Les réfugiés deviennent alors une arme pour les dirigeants politiques, car personne n'accepte de recueillir sur son sol des personnes sans ressource. Ces mouvements de population sont la conséquence de la conflictualité et sont bien plus importants que ceux engendrés par les famines. Ils deviennent, par leur ampleur, en fragilisant les zones et les pays d'accueil, à leur tour une des causes majeures de nouveaux conflits.

TROISIEME PARTIE : VERS UNE FRAGILISATION DE L'ETAT

Confrontées à l'urbanisation accélérée, les carences d'un pouvoir défaillant peuvent conduire à des "monstres" de chaos tels que Lagos ou Kinshasa.¹ A l'évidence, le grand déplacement de la population vers les villes ne se fait pas en douceur.

L'Afrique du sud du Sahara, n'est immunisée contre aucune des grandes pathologies urbaines. Bien au contraire, la ville africaine connaît la violence, la drogue, la prostitution, l'insécurité, la pollution, les désastres écologiques et sanitaires. L'amateur de géopolitique comprendra qu'en Afrique, l'exode rural consécutif à la décolonisation et les brassages de population qui s'ensuivirent favorisèrent l'essor des maladies sexuellement transmissibles puis, logiquement du SIDA².

Dans de nombreux pays, on observe un désengagement progressif de l'Etat et de ses structures traditionnelles. Le développement anarchique de nombreux quartiers au sein des grandes villes a souvent pour conséquence un accroissement de la pauvreté. Le chômage devient de plus en plus important et la forte criminalité qui en résulte, se combinent pour créer une instabilité politique qui peut rapidement dégénérer en troubles internes.

En réalité, la ville africaine devient le lieu de conflits de plus en plus destructeurs, et à terme, c'est tout l'équilibre d'un pays qui est en danger. Devant la fuite en avant du pouvoir central, les mafias n'hésitent pas à récupérer une jeunesse qui se voit sans avenir et qui est toute prête à se transformer en guerrier urbain.

¹ Le monde du 10-11 NOV 96, article de M. Frachon

² Revue française de géopolitique, Afrique, la fin du bas empire 1997

CHAPITRE 1 : LA FAILLITE DU SYSTEME POLITIQUE

I : LE ROLE DE L'ECHELON CENTRAL EN QUESTION

A-L'impasse du financement centralisé

Dans la plupart des pays africains, le pouvoir politique et administratif reste très centralisé. Les villes ne sont pas habilitées à faire de la planification à long terme et, dans bien des cas, ne peuvent pas entreprendre des réformes structurelles sans en référer au gouvernement central. Par ailleurs, la plupart des villes manquent encore de capacité administrative et technique pour remplir leurs fonctions ordinaires, sans parler de la capacité à entreprendre et à gérer des investissements à long terme et des restructurations. Cela entraîne de nombreux retards dans la réalisation d'équipements de première nécessité, car le gouvernement central n'est pas souvent en mesure de financer les investissements demandés. D'autre part, dans un contexte de ressources publiques limitées, la capitale est très souvent favorisée par rapport aux autres centres urbains, ce qui contribue aussi à une urbanisation déséquilibrée.

B-La corruption est toujours à l'ordre du jour

Encore très importante dans de nombreux Etats d'Afrique subsaharienne, la corruption contribue pour une bonne part à la déstabilisation de certains pays. La gestion des villes est encore largement affectée par le manque de transparence dans l'élection ou la nomination des responsables politiques. C'est particulièrement le cas à l'échelon municipal. Les cas de clientélisme ou de corruption sont encore malheureusement trop nombreux et entravent la bonne marche des villes. La gestion de moins en moins performante des villes se traduit par une lente dégradation des infrastructures et, pire encore, dans l'augmentation de la criminalité.

Dans ce contexte de corruption et de mauvaise gestion, le secteur privé n'est guère encouragé à investir et à développer des activités économiques.

En matière de sécurité, la corruption existe également et de nombreuses améliorations sont nécessaires. Les systèmes juridiques sont défaillants et l'accès à la justice, surtout pour

les pauvres des villes reste délicat. Bien que les autorités municipales soient les principales responsables de la sécurité urbaine, elles ne réussissent pas à faire face seules à toute la gamme d'activités criminelles que l'on trouve de plus en plus dans les villes africaines. Pour combattre les trafics de drogues et d'armes, ainsi que le crime transnational et organisé, il faudra des solutions nationales, voire régionales ou internationales dans certains cas.

II : L'INSUFFISANCE DES SERVICES

A-Une infrastructure en retard

Les grandes villes connaissent de plus en plus de problèmes de cohabitation entre gens riches des quartiers résidentiels et gens pauvres des zones périurbaines. Malheureusement, les autorités locales ne peuvent pas fournir à ces populations les moyens de vivre dans les meilleures conditions. A l'heure actuelle, chacun peut être en droit d'espérer pouvoir accéder à des services essentiels tels que l'eau, l'électricité, les transports et autres moyens d'infrastructure. Or bien souvent, la responsabilité de certains de ces services incombe en partie voire en totalité au gouvernement central. Dans tous les cas, il y a des problèmes d'inadéquation, d'inefficacité et de dégradation des services.

S'agissant du transport, des communications et des autres services d'intérêt collectif, l'écart entre la demande et l'offre se creuse.

Les installations existantes sont mal entretenues, et les investissements en vue du développement des services sont limités par le manque de fonds. De ce fait, les encombrements causés par la circulation, l'insuffisance des transports publics, la dégradation des routes, le caractère intermittent et peu fiable des services d'électricité, de téléphone et d'alimentation en eau sont plus la règle que l'exception, même dans les beaux quartiers. Dans certaines villes, les pots-de-vin sont de rigueur si l'on veut éviter une coupure arbitraire des services publics.

Le manque d'infrastructure constitue de façon générale l'un des principaux obstacles à la croissance économique dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne.

Dans un monde où la technologie et le savoir tiennent une place de plus en plus grande, les entreprises africaines sont défavorisées du fait que, mis à part l'Afrique du Sud, l'Afrique subsaharienne est la région du monde qui a l'infrastructure d'information et de communication la moins développée. Les autorités municipales disent souvent manquer de ressources pour améliorer l'infrastructure. Cela étant la mauvaise planification et le manque

d'innovation sont aussi parfois en cause. L'absence de planification à long terme, à l'échelle de la ville tout entière, donne souvent lieu à des interventions éparpillées et ponctuelles, ainsi qu'à des disparités considérables dans la fourniture des services.

On assiste alors à une dégradation environnementale dans les grandes métropoles, qui est en grande partie le fruit de l'absence de planification ou du non-respect des normes officielles.

B-L'insuffisance des équipements urbains

Le manque de travail et donc de revenu explique sans doute en partie l'exclusion de nombreux pauvres des équipements urbains tels que les dispensaires, les écoles et les logements publics. En principe, tous devraient avoir accès à ces services sociaux de base. Pourtant, la fourniture de services sociaux, même à ceux qui ont les moyens de payer, est gravement entravée par l'insuffisance des équipements publics, le mauvais entretien et l'inefficacité des dispositifs institutionnels.

Le transport, l'énergie, les communications et l'approvisionnement en eau sont d'autres services municipaux qui laissent souvent à désirer. Les usagers mécontents rechignent à verser les redevances d'utilisation et estiment avoir de bonnes raisons de ne pas payer les droits et les taxes municipales auxquels ils sont assujettis. Il y a peu de chances que le secteur privé investisse ou développe ses opérations dans de telles conditions.

Beaucoup de pauvres des villes sont forcés de vivre dans des zones d'habitat spontané, généralement situées à la périphérie, faute de pouvoir se payer d'autres logements. Comme l'occupation de ces zones est souvent illégale, la réaction officielle a souvent consisté à détruire les habitations ou à obliger les occupants à s'en aller. Mais, même lorsque l'occupation des zones est autorisée, les autorités municipales ne fournissent généralement pas de services.

C-Les services sociaux se dégradent

La situation n'est guère différente pour ce qui est des services sociaux. L'expansion rapide des habitats urbains a de nombreuses conséquences dans le domaine des services sociaux, éducation, santé, aide aux pauvres et aux personnes âgées.

Dans de nombreux pays, les gouvernements ne sont pas en mesure de faire face à la demande accrue de services sociaux urbains. La disparité existant entre l'accroissement de la population urbaine et la disponibilité des ressources publiques contribue aussi à la déstabilisation des pays.

Dans quelques pays, les conséquences de cette disparité sont exacerbées par des politiques qui accordaient une faible priorité aux secteurs sociaux par rapport à d'autres catégories de dépenses publiques, notamment la "sécurité nationale".

Dans la plupart des cas, on manque de fonds pour de nouveaux investissements dans les écoles et les installations médicales. Les fonds alloués à l'entretien et au fonctionnement des installations existantes sont, eux aussi, insuffisants.

Les budgets de dépenses courantes ne couvrent guère que les salaires du personnel. Le résultat se traduit par des classes surchargées, des matériels didactiques insuffisants, des enseignants mal préparés et mal payés, le manque de médicaments et d'autres fournitures médicales. Malheureusement, la qualité des services continue de se dégrader régulièrement.

D-La sécurité publique en question

Le rythme de l'urbanisation a très souvent dépassé la capacité des autorités à assurer l'ordre public. Récemment, l'insécurité a augmenté avec le chômage élevé et le manque d'opportunités économiques et, pour certains pauvres des villes, les activités illégales ont été le seul moyen de survivre. Dans le même temps, les quartiers pauvres, d'où les forces de l'ordre sont souvent absentes, sont des terrains privilégiés de recrutement pour les gangs de malfaiteurs. Les nouvelles formes d'activité criminelle ont aggravé la situation dans certains pays où le crime organisé et transnational constitue une nouvelle menace que les autorités n'ont souvent pas les moyens de combattre.

Face à l'impuissance des Etats à maintenir l'ordre public, on assiste au développement de sociétés privées de surveillance dans les villes. Ces sociétés privées peuvent utilement renforcer l'action de la police, mais elles ne devraient pas la supplanter. En réalité, la sécurité est réservée à ceux qui en ont les moyens, et les pauvres deviendront encore plus vulnérables.

La ligne de fracture existant entre ces deux types de population ne fait que s'accroître. Les forces de police sont souvent sous-financées, le personnel manque et reçoit une formation insuffisante. A long terme, la création de forces de police et de services de sécurité professionnels sera essentielle pour améliorer la situation.

CHAPITRE 2 : LE DOMAINE ECONOMIQUE EN DANGER

I : LE SECTEUR INFORMEL

Dans la plupart des villes d'Afrique subsaharienne, l'économie formelle moderne ne fournit des emplois qu'à 10% de la population active. Pourtant, elle produit plus des trois quarts de la valeur ajoutée urbaine.

L'économie informelle quant à elle, emploie en moyenne 60% de la population active urbaine en Afrique subsaharienne, mais elle ne compte que pour le quart de la production urbaine.

On peut citer le cas de la République démocratique du Congo, où l'économie informelle emploie jusqu'à 80% de la population active. Cependant, si l'informel remplit des fonctions aujourd'hui irremplaçables, l'importance qu'il a pris est à la mesure de la crise urbaine. C'est un pis-aller, pas une voie de développement.¹

Après de nombreuses années de controverse concernant la nature de l'informalité, deux caractéristiques se sont imposées : leur petite taille et la mesure selon laquelle une entreprise n'observe pas les réglementations et évite de payer des impôts.²

A-Une faible valeur ajoutée

La croissance et le développement de l'économie informelle ou parallèle font partie intégrante de l'urbanisation dans les pays d'Afrique subsaharienne. Jacques F.Gélinas nous enseigne que «les activités du secteur informel se déploient au grand jour, sur l'avenue principale», précisant aussi que «des rues entières sont des ateliers de réparation, de fabrication ou de recyclage»³.

D'après certaines estimations, alors que les emplois créés par l'économie formelle moderne n'augmentent que de 2 à 3% par an dans cette région, l'économie informelle et les possibilités d'emploi dans l'économie informelle progressent de 7% par an. Bien qu'elle soit considérée comme un précieux filet de sécurité pour les jeunes sans emploi et les fonctionnaires licenciés, l'économie informelle se caractérise par la faiblesse de la productivité, des revenus et de la valeur ajoutée.

¹ Roland Pourtier, Villes africaines

² Harold Lubell, Le secteur informel dans les années 80-90

³ Jacques F Gélinas, Et si le tiers-monde s'autofinçait ?

B-Les grandes villes désemparées devant cette économie parallèle ?

En dépit du grand nombre de participants, l'économie informelle ne génère pas les niveaux de revenus, d'investissements ou de rentrées fiscales nécessaires pour permettre à la plupart des villes de surmonter leurs problèmes. Compte tenu de la taille relative de leur économie informelle, beaucoup de villes risquent fort en fait d'être prises dans le " piège artisanal " de la faible productivité et des bas revenus.

Cela présente un dilemme pour les autorités municipales dans le traitement des acteurs du secteur informel.

Tout en reconnaissant que les activités du secteur informel sont le seul moyen de subsistance pour beaucoup de pauvres dans les villes, les autorités locales s'inquiètent souvent de la contribution de ces activités à d'autres problèmes urbains. Leur réaction a consisté soit à ignorer dans une grande mesure les agents du secteur informel, soit à faire périodiquement campagne pour les empêcher de se livrer à leurs activités.

La lutte contre ce fléau qu'est le secteur informel doit rester la priorité des dirigeants africains s'ils ne veulent pas voir leur pays sombrer encore plus profondément en matière économique.

C-La place de la femme :

Les femmes participent activement à l'économie informelle. Comme le souligne Catherine Coquery-Vidrovitch, «le commerce non directement assimilable à l'économie de marché occidentale est partout aujourd'hui une activité courante des femmes en ville»¹.

Des commerçantes des marchés de l'Afrique de l'Ouest aux vendeuses de rue que l'on trouve presque partout, les femmes sont très présentes dans l'économie urbaine informelle et jouent un rôle prépondérant dans certains sous-secteurs tels que la vente de nourriture dans la rue. De plus, elles sont souvent handicapées par le manque d'accès au crédit ou à d'autres facilités qui leur permettraient de développer leurs activités. En fait, à peine rémunérées, un pourcentage infime d'entre elles finit par s'en sortir.

¹ Catherine Coquery-Vidrovitch, dans son livre " les Africaines "

Dans certains cas, des femmes sans ressources qui ont peu de perspectives d'emploi, même dans le secteur informel, se tournent souvent vers le travail sexuel, ce qui est une stratégie de survie particulièrement dangereuse.

Dans le secteur privé formel, bien que les femmes travaillant à leur propre compte soient bien représentées dans différents créneaux du commerce et des services, elles ne peuvent pas tirer parti des opportunités économiques à cause des obstacles financiers et juridiques. De façon générale, les femmes ont peu de possibilité d'accéder à des postes de responsabilité dans les entreprises ou dans les institutions publiques.

II : LA PAUVRETE S'INSTALLE

L'accroissement de la population urbaine en Afrique s'est poursuivi à un taux qui dépasse de loin les possibilités de procurer un travail rémunérateur à tous les chercheurs d'emploi.

Les grandes villes sont de moins en moins capables d'absorber les nouveaux venus et deviennent des lieux où se concentre la pauvreté. On peut penser qu'actuellement, sur 100 ménages nouvellement établis dans les villes d'Afrique, plus de 90 vivent dans des bidonvilles ou autres quartiers spontanés.

Trouver un emploi est difficile, en particulier pour les migrants ruraux sans qualification. Alors qu'ils pensaient trouver un emploi dans les villes, ils se retrouvent très souvent en situation de précarité extrême dans un milieu hostile et loin de leur racines. De nombreux jeunes, ruraux et citadins, restent plusieurs années sans travail après avoir quitté l'école. Certains trouvent abri et ressources auprès de familles de parents, dont le chef a éventuellement un revenu régulier. Certains essaient de survivre en allant rejoindre la masse des sous-employés qui travaillent souvent dans le secteur informel. D'autres, de plus en plus nombreux, vont grossir les rangs des pauvres des villes. Beaucoup de personnes déplacées qui ont fui les zones de conflit finissent aussi dans cette situation.

A- Les causes d'une telle pauvreté

La pauvreté urbaine présente de nombreuses facettes et de multiples causes. Ses principales caractéristiques sont le dénuement et l'exclusion.

Dans le cadre anonyme et impersonnel des villes, la pauvreté peut signifier le dénuement matériel aussi bien que le dénuement psychologique. Pour les pauvres de plus en plus nombreux qui vivent en milieu urbain, les abris de fortune dans des bidonvilles surpeuplés sans eau, sans égouts ou sans électricité, l'absence de travail ou de revenu, l'insécurité, l'exclusion sociale et le manque de filets de protection sociale sont la norme.

La pauvreté urbaine est aussi marquée par la faim, le mauvais état de santé en raison des déficiences nutritionnelles et du manque d'hygiène, et l'accès réduit aux services éducatifs et sanitaires. Survivre est devenu le principal souci des pauvres des villes. Parmi eux, les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables

B-Les conséquences de cette pauvreté

La pauvreté dans les villes entraîne de nombreux problèmes. Parmi les plus vulnérables, on trouve au premier rang les enfants qui se retrouvent bien souvent les victimes de ce genre de système. Avec la montée de la pauvreté urbaine durant ces dernières années, on a vu augmenter le nombre d'enfants des rues dans les villes africaines. Certains de ces enfants ont un foyer et une famille, mais mendient ou sont réduits à faire de menus travaux pour survivre.

Beaucoup sont des enfants abandonnés ou orphelins, qui n'ont d'autre solution que de vivre dans la rue. Ces enfants mènent une existence extrêmement précaire. N'allant pas à l'école, ils ont peu de perspectives d'avenir ; ils sont terriblement exposés aux sévices et, pour beaucoup, la prostitution et la délinquance sont les seules stratégies de survie possibles.

Dans certains pays, les enfants des rues sont une des séquelles des conflits armés. Les ex-enfants soldats, souvent aliénés, traumatisés par leur expérience et indifférents à la violence, constituent un redoutable défi pour les pays qui s'efforcent de se relever après la guerre.

III : UN CHOMAGE PARTIE INTEGRANTE DU PAYSAGE URBAIN

Même pour ceux qui ont un emploi, la vie citadine n'est pas facile. En raison de la précarité de la plupart des économies d'Afrique subsaharienne, le secteur formel moderne

offre très peu d'emplois. Ce type de constat est valable dans les secteurs moderne, industriel et manufacturier et dans le secteur des services, généralement concentrés dans les villes.

C'est pourquoi le chômage et le sous-emploi généralisés font partie du paysage urbain dans tous les pays africains. On estime qu'au moins 25% de la population active des villes africaines est sans emploi. Mais nous l'avons vu précédemment, le taux de chômage urbain pourrait en réalité être bien plus élevé étant donné qu'une partie substantielle de la population active employée dans le secteur informel vit en fait dans un chômage déguisé.

A-Un mal fortement ancré malgré des tentatives de réforme

Dans les décennies qui ont suivi l'indépendance, les gouvernements de nombreux pays ont offert des emplois et des activités rémunératrices dans la fonction publique et d'autres organismes du secteur public aux jeunes, de plus en plus nombreux, qui finissaient leurs études.

Pendant, sous l'effet du déclin économique qui a frappé ensuite la plupart des pays et à la suite des programmes de réforme économique des années 80 et 90, l'emploi dans le secteur public a généralement stagné quand il n'a pas baissé.

Dans un certain nombre de cas, il y a eu de fait une nette réduction des emplois dans le secteur public. L'absence de perspectives d'emploi dans d'autres secteurs a poussé les employés mis à pied vers l'économie informelle.

B-Les jeunes comme première cible

Alors que les jeunes de 15 à 24 ans symbolisent approximativement 35% de la population, ils représentent environ 70% des chômeurs en milieu urbain. Sans emploi et par conséquent, avec peu ou pas de revenu, ils ne peuvent accéder aux services sociaux, aux moyens de transport et à un logement convenable. Le mécontentement engendré par de telles situations est dans bien des cas exploité par les agitateurs politiques. Ceux-ci poussent les jeunes à l'extrémisme et entretiennent l'instabilité politique dans les villes. Pire encore, certains jeunes chômeurs tombent dans la spirale infernale de la prostitution, la délinquance juvénile, le trafic de drogues et d'autres formes de criminalité. La jeune génération ne joue plus son rôle de moteur dans la société africaine car elle est trop souvent confrontée aux problèmes quotidiens pour survivre.

CHAPITRE 3 : UN ETAT SANITAIRE ALARMANT

Le développement anarchique de certains quartiers engendre des carences très importantes en matière de sécurité sanitaire. Chaque jour qui passe véhicule son cortège de maladies, exposant en premier lieu les populations jeunes.

La crise de l'Etat a produit ses effets dans le domaine sanitaire et le manque de moyens en matière de santé publique demeure extraordinairement élevé. La question de l'eau demeure un des soucis majeurs de l'Afrique subsaharienne. Les quartiers du pouvoir, des affaires et de résidence des classes dominantes offrent des équipements d'un standard international. En revanche, les quartiers pauvres sont sous-équipés. La mauvaise qualité d'une eau mal contrôlée demeure l'une des causes principales de morbidité et de mortalité infantile.¹

I : LES RISQUES EPIDEMIOLOGIQUES

Nous l'avons vu précédemment, les hôpitaux et les dispensaires sont dénués de moyens, leurs personnels sont mal payés et la médecine gratuite pour tous n'est plus à l'ordre du jour. Les grandes endémies ne sont plus contenues, et on assiste à un retour en force du paludisme contre lequel, les populations n'ont pas les moyens de lutter. La dégradation en terme de santé publique entraînera à coup sûr une remontée de la mortalité infantine.

A-Le sida

Une nouvelle calamité, le sida, touche toutes les couches de la société urbaine.

Malgré des données statistiques relativement peu fiables, c'est dans les villes africaines que l'on trouve les taux de séropositivité les plus élevés du monde, en particulier en Afrique orientale. En 2000, c'est près de 24,5 millions de personnes qui sont infectées par le virus du SIDA en Afrique subsaharienne². Les enquêtes auprès des populations à risque, au premier rang desquelles se rangent les prostituées inquiètent les spécialistes. Force est de reconnaître que le sida est devenu un problème majeur de santé publique urbaine, et un des facteurs de déstabilisation de l'Afrique subsaharienne.

¹ Roland POURTIER, Villes africaines

² Source ONUSIDA

Récemment, les gouvernements de nombreux pays d'Afrique subsaharienne ont dû faire face à une nouvelle et lourde charge avec les conséquences sociales et économiques de l'épidémie du sida.

Dans beaucoup de pays, les systèmes de soins de santé sont débordés dans la mesure où les malades du sida, de plus en plus nombreux, occupent presque tous les lits disponibles dans les hôpitaux urbains. De toute évidence, l'épidémie du sida alourdit les dépenses de santé aux niveaux individuel, municipal et national, et absorbe des ressources qui auraient pu être consacrées à des investissements productifs.

Le personnel de santé, les enseignants et les étudiants représentent un pourcentage significatif des personnes qui sont infectées et qui meurent en nombre croissant. Dans d'autres cas, ces éléments qualifiés de la population doivent prendre de longs congés ou renoncer à leur travail pour soigner des parents infectés.

L'impact du sida dépasse le cadre des secteurs sociaux. Non seulement le sida tue, réduit l'espérance de vie, fait des orphelins et sape les mécanismes traditionnels de protection sociale, mais en plus il fait baisser la productivité et les revenus, ce qui affecte la performance économique d'ensemble.

En outre, cette maladie augmente le nombre de personnes à charge par rapport aux travailleurs, d'où une diminution de l'épargne et une aggravation de l'écart entre l'épargne et l'investissement.

B-L'espérance de vie comme peau de chagrin

L'espérance de vie des africains repose pour une bonne part sur la lutte contre la maladie du sida. Si l'on en croit les données actuellement disponibles, l'espérance de vie ne progressera pas aussi vite que dans les pays développés. A titre d'exemple, il faut noter que cette espérance de vie sera de 49 ans durant la période 2005-2010 pour les pays touchés par le sida, alors qu'elle pourrait être de 59 ans sans cette maladie.¹. De nombreux enseignants sont frappés de plein fouet par cette maladie et ne peuvent plus remplir leur rôle éducatif. Les conséquences en terme d'éducation sont dramatiques, mais le phénomène ne fera que s'aggraver au cours des décennies à venir. Les jeunes générations qui ne bénéficieront pas d'une éducation solide sombreront encore plus facilement dans la violence.

¹ Source Division de la population des Nations Unies. Pour la période 2010-2015, l'espérance de vie sera de 52 ans pour les personnes atteintes du SIDA et de 60 ans pour les autres.

CHAPITRE 4 : UNE NOUVELLE DONNE APPARAÎT

Nous l'avons vu précédemment, la fragilisation de l'Etat a des conséquences fâcheuses sur le fonctionnement de la société africaine. Souvent livrés à eux-mêmes, les jeunes deviennent des acteurs d'une vie qu'ils n'auraient pas souhaité normalement.

L'utilisation de cette jeunesse par des groupes organisés n'augure rien de bon pour l'avenir. Moyennant quelques «belles promesses», ces groupes se servent de cette main d'œuvre bon marché pour lancer des opérations de déstabilisation des régimes. Cela se traduit par des guerres civiles urbaines et la perte de milliers de vies.

I : LA GUERRE MODERNE EST URBAINE

Bon nombre de pays en Afrique subsaharienne s'enfoncent de plus en plus vers le chaos et les services minimaux ne sont plus assurés par l'Etat. C'est alors qu'éclatent des troubles de plus en plus violents. Les villes deviennent des lieux de combats meurtriers où s'affrontent des bandes rivales souvent incontrôlées. Les pillages constituent alors une autre dimension essentielle des violences urbaines

A-L'adolecisation des guerres

Dans bien des cas, les guerres modernes qui se déroulent dans les centres urbains ressemblent à des jeux d'enfants.

Les jeunes restent des proies faciles pour les chefs de guerre qui les fournissent en armes et munitions. Ils deviennent des miliciens qui, bien souvent, ne connaissent pas les motivations profondes des guerres qu'on leur impose. Victimes du chômage, de l'insécurité, ils expriment par les armes leur ras-le-bol contre un pouvoir qui ne leur assure aucun avenir.

Les conséquences sont extrêmement graves, puisque les exécutions sommaires succèdent aux assassinats gratuits et que la vie ne semble plus avoir de sens.

B-L'exemple de Brazzaville

Parmi les capitales africaines devenues récemment le théâtre et l'enjeu de guerres civiles, Brazzaville occupe une position particulière.

Deux guerres s'y sont succédé, chaque fois provoquées par des rivalités pour le pouvoir, instrumentalisées par les manipulations ethniques et l'embrigadement de jeunes dans des milices armées.

La première guerre se déroula entre 1993 et 1994 et fit 2000 morts et quelques 100000 déplacés, du fait des exactions des miliciens pratiquant l'épuration ethnique à l'échelle des quartiers.

La deuxième guerre eu lieu de juin à octobre 1997 et fut infiniment plus meurtrière et destructrice. Les moyens militaires mis en place furent beaucoup plus importants et les pillages répétés et systématiques des miliciens contribuèrent à mettre la ville à sac, et ceci d'autant plus facilement que la zone de front se situait au centre ville.

Pour les miliciens de Brazzaville, adolescents perdus dans une économie exsangue, la guerre fut l'occasion d'accaparer un butin. Au travers de cet exemple mettant en exergue une violence extrême, c'est bien l'échec d'une société qui apparaît.

II : LES NOUVEAUX ACTEURS FONT REGNER LA LOI

A-Les trafics

Depuis la chute du mur de Berlin de nombreux pays de l'Est se retrouvent avec du matériel souvent obsolète mais en quantité importante. La conjoncture économique les contraint souvent à mettre sur le marché mondial ces équipements. C'est alors qu'interviennent les revendeurs et de véritables réseaux se mettent en place. Les pays africains deviennent des clients potentiels et contribuent à une incontestable course aux armements.

Le trafic de drogue prend également de l'ampleur dans cette région du monde. Depuis une vingtaine d'années, l'Afrique ne se contente plus de produire de la drogue. Elle l'exporte principalement vers l'Europe, le Canada et les Etats Unis.

Le Nigeria, bien que pays non producteur, devient la plaque tournante de cette nouvelle activité car la diaspora est importante et le pouvoir central fait preuve de beaucoup de laxisme à cet égard.

B-Les mafias

Avec la déresponsabilisation de l'Etat, le nombre d'acteurs faisant régner la loi dans de nombreux pays ne cessent de croître. Au premier rang de ceux-ci, on peut citer les mafias qui récupèrent la jeunesse désorientée et sans véritable avenir. En effet, depuis le retrait des grandes puissances, le champ est libre pour les organisations criminelles. Une nouvelle génération de "marchands de la mort" attise les conflits dans l'indifférence générale.¹

Les populations civiles se retrouvent prises en otage et restent démunies face aux seigneurs de la guerre. Cela est d'autant plus difficile à admettre que ces racketteurs de guerre disposent de puissants relais au sommet de l'Etat. En réalité, seule une coopération étroite entre les Etats légitimes et les fabricants d'armes pourra réussir à éradiquer ce phénomène. Sinon, les pires zones de guerre que connaît l'Afrique continueront à attirer les organisations criminelles.

¹ Courrier international du 18 au 24 janvier 2001

CONCLUSION

Les problèmes causés par l'urbanisation rapide doivent être dans une grande mesure résolus par les villes elles-mêmes, mais ce phénomène mérite néanmoins d'être également considéré dans le contexte général du développement national.

Une politique efficace doit être définie au niveau central pour que chaque africain puisse espérer vivre décemment dans son pays.

La décentralisation, la promotion des villes de second rang, et le renforcement des liens entre la campagne et la ville peuvent aider à modérer le rythme de l'urbanisation et à répartir davantage les habitats urbains sur le territoire.

D'autre part, les politiques urbaines propres à améliorer la sécurité et la prestation des services, doivent être entreprises dans les plus brefs délais. Cela contribuera à stimuler le développement économique, à réduire le chômage et permettra de donner aux populations urbaines, de meilleures conditions de vie. Pour y parvenir, il faut, à l'échelon local aussi bien que central, des autorités qui sont comptables de leur gestion, réactives et responsables.

Si l'Afrique ne réagit pas rapidement face aux problèmes de démographie et d'urbanisation, elle ne fera que s'enfoncer encore un peu plus.

L'Etat qui se trouve déjà fortement fragilisé sera à très court terme marginalisé. De nouveaux acteurs règneront alors sur de nombreux pays sans espoir et les populations seront prises en otage par des réseaux sans scrupules.

L'Afrique peut espérer sortir de cette impasse en se donnant les moyens de mettre en œuvre des politiques cohérentes et adaptées à son niveau d'évolution. En effet, compte tenu de l'évolution actuelle des sociétés, elle ne peut compter que sur elle-même.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GENERAUX

COQUERY-VIDROVITCH, Catherine Histoires des villes d'Afrique noire :des origines à la colonisation. Albin Michel, 1993

COQUERY-VIDROVITCH, Catherine Afrique noire , permanences et ruptures. PAYOT 1985

COQUERY-VIDROVITCH, Catherine et Serge NEDELEC Tiers-Mondes : l'informel en question ? . Paris, France : L'Harmattan, 1991

COQUERY, Michel. Villes africaines en crise. Paris, France. L'Harmattan, Collection villes et entreprises. 1993

ELA, Jean-Marc. La ville en Afrique noire. Paris, France : Editions Karthala, 1983

GAPYISI, Emmanuel. Le défi urbain en Afrique. L'Harmattan, 1989

GIRI, Jacques. Le Sahel au XXIe siècle. Paris, France : Editions Karthala, 1989

HUGON, Philippe et POURTIER Roland. Villes d'Afrique. Paris, France : Afrique contemporaine, La documentation Française, Octobre-Décembre 1993.

LACHAUD, Jean-Pierre (Ed). Pauvreté et marché du travail urbain en Afrique subsaharienne : analyse comparative. Institut international d'études sociales Genève, Suisse, 1994

LUBELL, Harold. Le secteur informel dans les années 80 et 90. Paris, France : Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, 1991.

NYAMBAL, Eugène. Afrique: Quels changements après la faillite ? Ivry-Sur-Seine, France : Editions Nouvelles du sud, 1994

PENOUIL, Marc. Le développement spontané. Réflexions sur le processus de transition. Le développement spontané. Les activités informelles en Afrique. Paris, France. Éditions A. Pedone. 1985

TOURE. Migrations et urbanisation au sud du Sahara. Dakar, Sénégal. Série des livres du Codesria. 1993

VALLIN, La population mondiale, Paris, La Découverte 1995

OUVRAGES SPECIALISES

ARELLANO, Rolando, Yvon GASSE et Gérard VERNA. Le monde de l'entreprise informelle : intervention ou laissez-faire. Québec, Canada, Centre Sahel, Université Laval, Série dossier no 26, septembre 1992

COQUERY-VIDROVITCH, Catherine. Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique noire. Paris, France : Editions DESJONQUERES, 1994

DUBRESSON, Alain. L'Afrique subsaharienne. Une géographie du changement. Armand Colin 1998

GELINAS, Jacques Et si le tiers monde s'autofinçait ? Montréal, Québec, Les Editions Ecosociété 1994

LEMELIN, André et Mario POLESE. Développement économique, urbanisation et concentration urbaine : essai de synthèse. Villes et Développement, Groupe inter universitaire de Montréal. Cahier 5-91, août

LOCOH, Thérèse. Les familles africaines face à la crise. Afrique contemporaine, La documentation Française, Avril-Juin 1993

MAYOUKOU, Célestin. Le système des tontines en Afrique. Un système bancaire informel. Paris, France. L'Harmattan. Logiques économiques. 1994

NOIN, La transition démographique dans le monde, Paris 1983

POURTIER, Roland. L'explosion urbaine. Trente années d'Afrique. Paris, France : Afrique contemporaine, La documentation française, Octobre-Décembre 1992

VILLERS, GAUTHIER de. Le pauvre, le hors-la-loi, le métis : la question de l'économie informelle en Afrique. Bruxelles, Belgique : Centre d'études et de documentation africaine, 1992

RAPPORTS ET DOCUMENTS OFFICIELS

BANQUE MONDIALE, PNUD L'ajustement et la croissance en Afrique pendant les années quatre-vingt, Washington, 1989.

BANQUE MONDIALE, Pour une meilleure santé en Afrique. Les leçons de l'expérience, 1994.

ONUSIDA, Les chiffres du SIDA en 1999

RAPPORT du PNUD, La lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne, Paris, PNUD, 2000

REVUES ET ARTICLES

COURRIER INTERNATIONAL : du 18 au 24 janvier 2001

LE MONDE ET DOCUMENTS : Juin 1999

HUGON Philippe, Prospective sur l'Afrique subsaharienne, Futuribes, n°257, octobre 2000

SITES INTERNET

La documentation française : www.ladocfrancaise.gouv.fr

Ministère des Affaires Etrangères et Coopération : www.diplomatie.fr

Institut de Hautes études de Défense Nationale : www.ihedn.fr

Nations Unies : www.un.org

Centre d'Etudes d'Afrique Noire : www.cean.u-bordeaux.fr

Jeune Afrique : www.jeuneafrique.com

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
PREMIERE PARTIE	4
UN CONTINENT PEU PEUPLE, MAIS EN CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET URBAINE RAPIDES	4
CHAPITRE 1 : LES DONNEES DEMOGRAPHIQUES ACTUELLES	5
I : DES STATISTIQUES ALEATOIRES	5
A-Les difficultés du recensement	5
B-L'instrumentalisation politique des chiffres	6
C-Quelles perspectives pour 2020 ?	6
II UNE REPARTITION DE LA POPULATION PARTICULIEREMENT INEGALE	7
A-La migration des populations vers les zones côtières	7
B-Le sous-peuplement de l'intérieur	7
C-Les aimants démographiques constitués par les pôles de développement	8
CHAPITRE 2 : LA DYNAMIQUE DES CONURBATIONS	9
I : COMMENT DEFINIR CE MILIEU URBAIN ?	9
A-Des niveaux d'urbanisation contrastés	9
B-La macrocéphalie ou la concentration urbaine	10

II : ANALYSE DE DEUX EXEMPLES SYMPTOMATIQUES	10
A-Lagos, une ville représentative de l'Afrique subsaharienne	10
B-Abidjan, une ville aux nombreux atouts	11
DEUXIEME PARTIE :	
UNE URBANISATION AUX DYNAMIQUES MULTIPLES	12
CHAPITRE 1 : LES FACTEURS EXOGENES	13
I : LES EFFETS DE LA TRAITE DES ESCLAVES	13
A-Le commerce transcontinental ou la traite des noirs	13
B-La traite intérieure ou l'accumulation des populations	14
II : LA COLONISATION	14
A-La fin du 19 ^{ème} siècle ou les temps difficiles	14
B-De la bonne utilisation de la main d'œuvre	15
CHAPITRE 2 : LES FACTEURS ENDOGENES	16
I : LES RAISONS DE LA CROISSANCE URBAINE	16
A-Les déplacements campagnes villes	16
B-Les causes de la croissance démographique	17
CHAPITRE 3 : LES FACTEURS AGGRAVANTS	18
I : LES DEPLACEMENTS DE POPULATION	18
A-Les déplacés	18
B-Les réfugiés	19

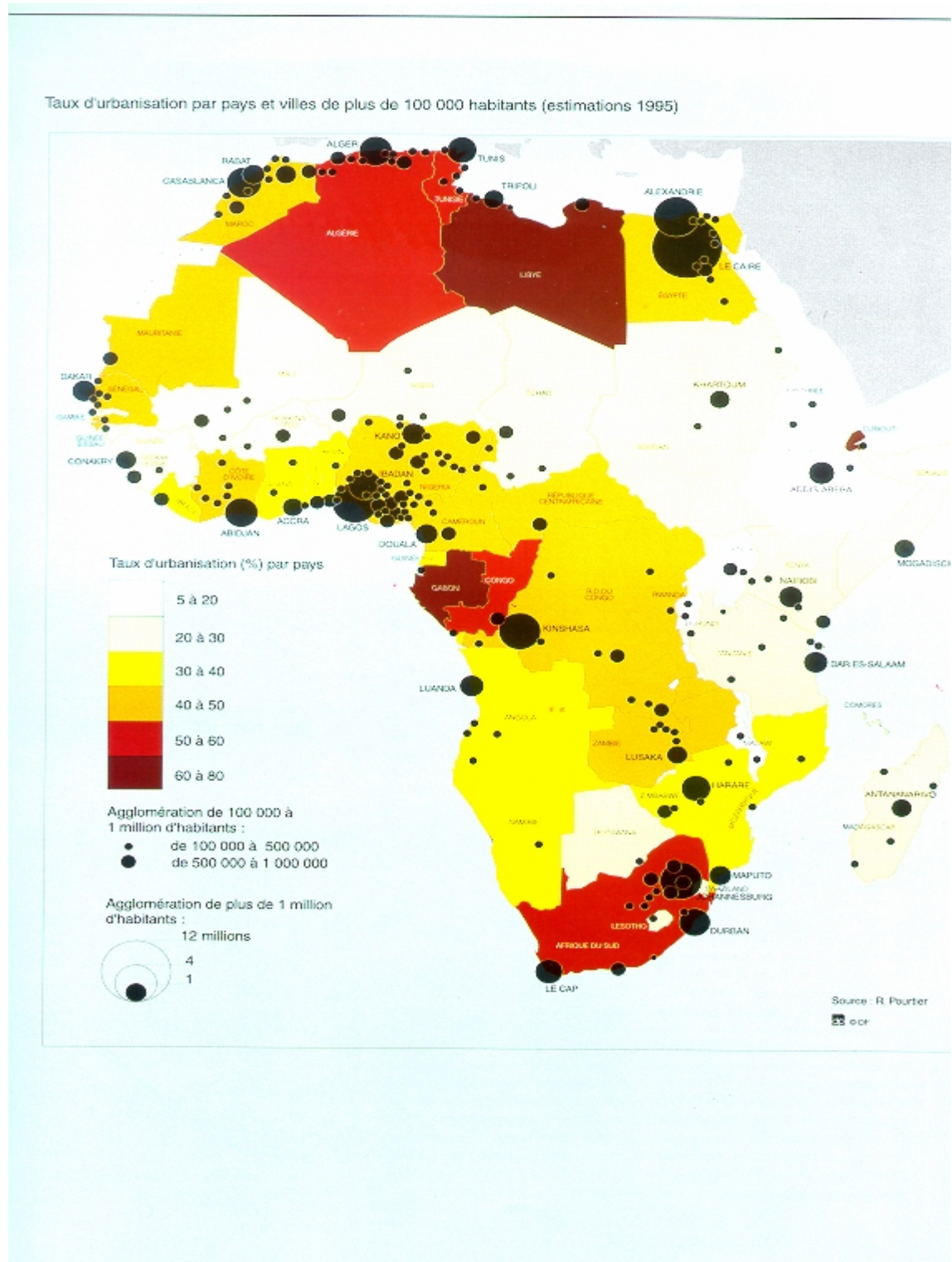
TROISIEME PARTIE :	
VERS UNE FRAGILISATION DE L'ETAT	20
CHAPITRE 1 : LA FAILLITE DU SYSTEME POLITIQUE	21
I : LE ROLE DE L'ECHELON CENTRAL EN QUESTION	21
A-L'impasse du financement centralisé	21
B-La corruption est toujours à l'ordre du jour	21
II : L'INSUFFISANCE DES SERVICES	22
A-Une infrastructure en retard	22
B-L'insuffisance des équipements urbains	23
C-Les services sociaux se dégradent	23
D-La sécurité publique en question	24
CHAPITRE 2 : LE DOMAINE ECONOMIQUE EN DANGER	25
I : LE SECTEUR INFORMEL	25
A-Une faible valeur ajoutée	25
B-Les grandes villes désemparées devant cette économie parallèle	26
C-La place de la femme	26
II : LA PAUVRETE S'INSTALLE	27
A-Les causes d'une telle pauvreté	27
B-Les conséquences de cette pauvreté	28
III : UN CHOMAGE, PARTIE INTEGRANTE DU PAYSAGE URBAIN	
A-Un mal fortement ancré malgré des tentatives de réformes	29
B-Les jeunes comme première cible	29

CHAPITRE 3 : UN ETAT SANITAIRE ALARMANT	30
I : LES RISQUES EPIDEMIOLOGIQUES	30
A-Le spectre du sida	30
B-L'espérance de vie comme peau de chagrin	31
CHAPITRE 4 : UNE NOUVELLE DONNE APPARAÎT	32
I : LA GUERRE MODERNE EST URBAINE	32
A-L'adolecisation des guerres	32
B-L'exemple de Brazzaville	33
II : DE NOUVEAUX ACTEURS FONT REGNER LA LOI	33
A-Les trafics	33
B-Les mafias	34
CONCLUSION	35
BIBLIOGRAPHIE	36
SITES INTERNET	41
TABLE DES MATIERES	42
TABLE DES ANNEXES	46

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Taux d'urbanisation par pays et villes de plus de 100000 habitants (estimations 1995)	47
ANNEXE 2 : La densification du semis urbain	48

ANNEXE 1 : TAUX D'URBANISATION PAR PAYS ET VILLES DE PLUS DE 100000 HABITANTS (ESTIMATIONS 1995)



ANNEXE 2 LA DENSIFICATION DU SEMIS URBAIN

